

Les préjugés sexistes dans les dictionnaires de professionnels et de profanes : un petit espoir de changement?

Annick Farina, Università degli Studi di Firenze

Résumé :

Les dictionnaires profanes en ligne, et en particulier des ressources collaboratives comme le *Wiktionnaire*, sous le signe de l'« immédiateté » et de l'absence de limitations dans le choix des entrées, semblent pouvoir échapper à des contraintes qui empêchent au contraire les dictionnaires de professionnels de présenter une image actualisée de la langue. La quantité et la diversité des auteurs qui participent à leur réalisation devraient de plus permettre d'attester d'usages et de savoirs élargis sur la langue. L'observation du traitement lexicographique de certains mots et expressions se référant aux femmes, que l'on peut considérer comme participant d'une idéologie sexiste, confirme les observations du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes qui dénonce le fait qu'en France les manifestations du sexisme, « perçues comme banales », bénéficient d'une « tolérance sociale » qui est en décalage avec une opinion négative sur l'idéologie qu'elles véhiculent. L'analyse des défauts et des qualités des différents types de ressources consultées sur ce point nous permettent de considérer qu'une influence réciproque pourrait aider à combler ce retard lexicographique par rapport à la société, pour sortir avec elle de l'écueil discriminatoire sexiste.

Mots-clés :

Lexicographie, sexisme, insultes, stéréotypes, dictionnaires collaboratifs

Abstract :

On-line profane dictionaries, and in particular collaborative resources such as *Wiktionnaire*, under the banner of “immediacy” and the absence of limitations in the choice of entries, seem to be able to escape the constraints which, on the contrary, prevent professional dictionaries from presenting an up-to-date picture of the language. On the other hand, the number and diversity of authors involved in their production should make it possible to attest to a wider range of uses and knowledge of the language. Observation of the lexicographical treatment of certain words and expressions referring to women, which may be considered to be part of a sexist ideology, confirms the observations of the French High Council for Equality between Women and Men, which denounced the fact that manifestations of sexism “perceived as banal”, benefit from a “social tolerance” that is at odds with a negative opinion of the ideology they convey. However, an analysis of the faults and qualities of the different types of resources consulted on this point suggests that a reciprocal influence could help to close the lexicographical gap with society, and help to avoid the sexist discrimination pitfall.

Keywords :

Lexicography, sexism, insults, stereotypes, crowdsourced dictionaries

1. Introduction

Les analyses comparatives de la lexicographie francophone « traditionnelle » et « profane »¹ en ligne tendent à souligner une plus grande ouverture de la lexicographie profane à tout ce qui concerne l'intégration de nouvelles lexies provenant de variétés « non hexagonales » (Vincent, 2017) ou « non conventionnelles » (Murano, 2017) et de créations néologiques (Molinari, 2021 : 37). Ce phénomène est généralement considéré comme une richesse particulière de ce type de ressources par rapport aux dictionnaires traditionnels. En effet, d'une part, des contraintes éditoriales pèsent sur les dictionnaires traditionnels, contraintes liées aux délais entre la rédaction des nouvelles entrées et leur publication, mais aussi à la restriction nécessaire de la nomenclature pour ceux qui prévoient des versions papier ou qui se plient à des politiques rédactionnelles posant la fréquence d'usage comme un critère de sélection. De plus, l'introduction de nouveaux mots dans un dictionnaire à visée commerciale l'oblige à se plier aux « lois du marché » et aux « attentes des lecteurs », comme en témoignent les réactions relayées par la presse pour des mots ou expressions « polémiques » présents dans leur macrostructure². Pour ce qui concerne les dictionnaires profanes en ligne, et en particulier des ressources collaboratives comme le *Wiktionnaire*, sous le signe de l'« immédiateté » et de l'absence de limitations dans le choix des entrées, ils peuvent échapper à ces contraintes, et la quantité et la diversité des auteurs qui participent à leur réalisation devraient permettre d'attester d'usages et de savoirs sur la langue actualisés et élargis.

La différence entre ces deux modèles de lexicographie est assimilée à un positionnement par rapport à la norme linguistique, les lexicographes professionnels travaillant sous l'égide du normatif³ et les profanes du descriptif. Ce point de vue, synthétisé par Meyer et Gurevych (2012 : 260) d'une plus

1. Pour la distinction entre ces deux types de lexicographie, nous nous basons sur l'opposition proposée par Nadine Vincent (2017) entre dictionnaires professionnels et profanes : « Les dictionnaires professionnels sont [...] produits par des lexicographes œuvrant au sein d'institutions publiques ou privées, alors que les dictionnaires profanes émanent d'entreprises privées et sont rédigés par des non-lexicographes qui peuvent venir d'horizons variés, incluant la linguistique, mais sans spécialité en lexicographie ». L'adjectif « traditionnel » tout en ne se référant qu'à la lexicographie professionnelle dans notre étude qui porte sur des dictionnaires du XX^e et du XXI^e siècle permet de rendre compte d'une continuité existant entre ces ouvrages et ceux dont ils sont en quelque sorte les héritiers, dont les auteurs – les moines de Trévoux ou Littré, par exemple –, n'étaient pas des professionnels au sens d'aujourd'hui.

2. Dans l'actualité récente, nous pouvons citer la polémique médiatisée autour de l'insertion de l'expression « travailler comme un nègre » dans le dictionnaire *Usito* en 2020 (cfr. Tommy Brochu, « Travailler comme un n**** : raciste ou pas ? », *La Tribune*, 4 juin 2020) ou « iel » dans le dictionnaire *Le Petit Robert* en 2021 (cfr. Alice Develey, « Le Petit Robert persiste et signe avec le 'iel' », *Le Figaro*, 17 mai 2022), ou encore de « bolos » (avec un seul s) dans *Le Petit Larousse* en 2015 (cfr. « 'Bolos', 'boloss' ou 'bolosse'... une querelle orthographique », *Le Monde* en ligne, 18 mai 2015).

3. Ce positionnement envers la norme peut être analysé comme correspondant à une volonté affichée par les auteurs de dictionnaires ou comme une « vocation » que leur attribuent leurs lecteurs : « Comme le manuel, le dictionnaire — et pas seulement le dictionnaire — est voué au didactisme, c'est-à-dire à la « reproduction » socioculturelle d'un savoir, à la diffusion d'attitudes et de jugements acquis. [...] Alors même que ses auteurs peuvent n'avoir souci que de description objective, le dictionnaire a des destinataires, pour lesquels cette description — didactiquement transmise — est la norme, la vérité. Ceci donne une signification différente, toujours dans le sens normatif au texte lexicographique » (Rey, 1983 : 566).

grande capacité des dictionnaires collaboratifs à « exprimer l’usage réel du langage, dans l’esprit du ‘meaning in use’ de Wittgenstein » que des dictionnaires construits par des experts qui décriraient « la façon dont les gens ‘devraient’ utiliser la langue », apparaît dans nombre d’études de linguistes qui voient dans la lexicographie profane collaborative un terrain fertile d’étude de phénomènes linguistiques émergents (par ex. Murano, 2017 et 2019, Sajous, Josselin-Leray et Hathout, 2018, Sajous et Humbley, 2022).

Cependant, de même que l’on ne peut affirmer que les dictionnaires traditionnels contemporains sont des ouvrages qui diffusent une norme subjective / prescriptive du français, alors que les politiques éditoriales qui régissent la plupart d’entre eux, du *Petit Robert* à *Usito*, en passant par le *Trésor de la langue française (TLFi)*, sont celles de la description du lexique basée sur son usage effectif (Farina, 2024), force est de constater que la rédaction des ressources profanes les plus consultées, qu’elles soient collaboratives (*Wiktionnaire*) ou participatives (*Dictionnaire de la Zone*, *Bob*), reste « dirigée » et basée sur des règles similaires à celles des dictionnaires traditionnels. Le modèle de rédaction *bottom-up* proposé par les ressources profanes semble en effet d’une richesse indéniable, en ce qu’elle leur donne « la potentialité de n’être jamais obsolètes » et de représenter une « réserve dynamique de la connaissance » (De Schryver, 2003 : 157). La « sagesse des foules », cependant, si tant est que la participation soit élevée, ce qui n’est pas le cas dans tous les dictionnaires collaboratifs observés ni pour tous les types de lemmes (Sajous 2023 : 26), n’est pas toujours la garantie d’une description objective.

Nous basant sur des analyses déjà faites sur la persistance de représentations stéréotypées des femmes qui peuvent être associées à un sexisme entériné par les dictionnaires traditionnels, tant sur les monolingues français (Farina, 2005 ; Kottelat, 2009) et italiens (Farina, 2022) que bilingues français-italien (Farina, 2005) et français-anglais (Campbell, 2006), nous comparerons le traitement d’entrées potentiellement « polémiques » relatives aux femmes, en particulier les insultes les plus fréquentes proférées à leur insu dans les différents types de ressources. En effet, à la suite d’Océane Foubert (2023) qui analyse le traitement de néologismes féministes dans *Wiktionary*, nous pensons que les dictionnaires collaboratifs représentent un terrain fertile pour l’expression de la « représentation actuelle du genre et des idées féministes ». Reste à vérifier si la lutte contre le sexisme est toujours au goût du jour dans l’activisme « féministe » qui s’exprime à travers les espaces collaboratifs en ligne et si le qualitatif – en particulier, la révision d’articles à contenu sexiste – accompagne le quantitatif – la création de nouvelles entrées à visée égalitaire entre les sexes.

2. Norme sociale et dictionnaires : les bienfaits de la mixité en lexicographie

De même qu’il a fondé ses jugements de grammaticalité sur une norme linguistique, le dictionnaire, lieu de référence, doit définir ses jugements d’acceptabilité d’après une norme culturelle. Ses assertions sur l’homme doivent lui être communes avec le plus grand nombre de lecteurs : des formes extrêmement

variées d'une culture, le dictionnaire retient surtout les éléments courants et, par voie de conséquence, les stéréotypes les plus étroits, les formulations les plus banales, les images d'Epinal, que lui imposent ses lecteurs. Cette norme culturelle est conforme à l'idéologie de la classe sociale dominante et c'est à elle que vont se référer les jugements de valeur du dictionnaire. (Dubois et Dubois, 1971 : 99)

Cette affirmation de Dubois et Dubois en 1971 n'est sûrement que partiellement applicable à la lexicographie telle qu'elle s'est pratiquée depuis et qu'elle se pratique encore aujourd'hui. En effet, non seulement la recherche dans les domaines de la lexicographie et de la métalexigraphie a permis de dévoiler et de dénoncer le message idéologique porté par les dictionnaires, de développer une sensibilité à ce « message » de la part des rédacteurs de dictionnaires, mais la ligne définie par la direction de certains dictionnaires, et en particulier celle des éditions Le Robert pour ce qui concerne la lexicographie française, a aussi permis d'éviter en partie cette adhésion au diktat idéologique de la norme culturelle et sociale dominante. Le Robert affiche en effet depuis longtemps sa volonté de ne pas céder à la pression du marché et des prétendues attentes des lecteurs⁴. De plus, dès la constitution de l'équipe qui a mis au point et dirigé, pendant plus d'un demi-siècle, la rédaction du *Petit Robert*, la variété des rédacteurs et des choix des articles qui leur étaient confiés ont été pensés dans un souci de pluralité des perspectives linguistiques et culturelles.

Sans se présenter comme un défenseur de la condition féminine, en introduisant Josette Rey-Debove dans son « phalanstère de jeunes linguistes », selon la formule alors retenue par la presse, Paul Robert se révèle néanmoins sensible à un sujet jusque-là sans résonance dans le milieu lexicographique : l'importance du choix d'un lexicographe ou d'une lexicographe pour la rédaction de tel ou tel article. Pour la première fois en effet, avec le dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, apparaît cette dimension critique consistant à prendre conscience que la sensibilité masculine ou féminine de l'auteur de l'article ne serait pas sans importance dans la rédaction dudit article. (Pruvost, 2008 : 52-53)

L'avènement de la mixité à l'intérieur de la rédaction des dictionnaires a sans nul doute eu une grande influence sur la plus grande présence des femmes et l'évolution constante de la manière de les décrire à l'intérieur des dictionnaires et dans l'ensemble des productions lexicographiques des dernières décennies, que cela soit le résultat de décisions délibérées de la part de femmes-lexicographes comme Josette Rey-Debove pour permettre aux femmes de retrouver à l'intérieur de l'espace

4. Josette Rey-Debove résume cette politique éditoriale comme suit : « Contrairement à ce que disent certains universitaires envieux, les dictionnaires Le Robert ne sont pas « commerciaux », et ni Paul Robert, ni Alain Rey, ni moi-même, ni notre actuel directeur Pierre Varrod n'avons eu pour priorité de vendre une marchandise. Lorsqu'elle s'est bien vendue, c'était grâce à la reconnaissance de sa qualité. La philosophie de notre maison d'édition est de publier des dictionnaires utiles, innovants et « fréquentables », même dans un marché très restreint, afin que rien ne soit perdu du français contemporain. Tous nos dictionnaires sont originaux et reconnus comme tels. » (2003 : 108) Il est à noter que l'allusion aux universitaires « envieux » de Josette Rey-Debove, quoique révélatrice d'une rivalité entre lexicographie « commerciale » et lexicographie « universitaire » à la fin du XX^e siècle, par exemple entre les dictionnaires Le Robert qu'elle représente et le TLF, ne l'a pas empêchée, contrairement à nombre d'autres lexicographes responsables de la rédaction de grands dictionnaires commerciaux, de suivre de près les recherches en métalexigraphie et de dialoguer avec les universitaires, ce qui a sans nul doute nourri son travail.

symbolique du dictionnaire la place qu'elles ont dans la « vraie vie » (Rey-Debove, 2004 : 230) ou d'une simple différence de point de vue.

C'est cette même dynamique de la pluralité des voix qui s'exprime dans les ressources lexicographiques collaboratives, démultipliée par l'accessibilité de ces ressources et par la diversité des sociétés d'où proviennent ceux qui y participent, qui nous fait penser qu'elles peuvent permettre de sortir du carcan de stéréotypes et d'idéologies d'une norme sociale donnée. Et pourtant, nous verrons que la « dimension critique » apportée par les femmes dans la rédaction des dictionnaires n'a pas toujours suffi pour modifier le regard véhiculé par notre langue à leur égard, et pour empêcher qu'il ne soit ratifié génération après génération par les lexicographes. Cela vaut à la fois pour la non-révision d'informations qui perdurent d'une édition de dictionnaire à une autre dans la lexicographie traditionnelle et pour la non-modification de ces mêmes informations lors de la création de nouvelles entrées relatives à des mots anciens dans les dictionnaires de profanes.

3. Féminisme et néologie : il ne s'agit là que de la partie visible de l'iceberg

Le thème de « l'inclusion de genre », très présent dans les dernières décennies, a d'une certaine manière remplacé dans le discours institutionnel et dans celui des nouveaux adeptes du féminisme celui qui traitait du respect des droits des femmes et de la lutte contre le sexisme. Le positionnement sous-jacent à ce choix linguistique reflète certainement un positionnement plus positif et « constructif » : la recherche de l'inclusion vs la lutte contre l'exclusion, mais il déplace le débat en le sortant de sa relation avec la réalité pour en faire un programme d'action abstrait. L'utilisation du mot « genre » est emblématique dans ce contexte : comme illustré par Fraisse (1996 : 45-46), utiliser « genre » plutôt que « sexe » exprime « la volonté conceptuelle de se défaire du concret du sexe pour l'abstrait du genre », et représente un choix philosophique :

[...] la négation de la différence sexuelle (voire de la sexualité?) et le choix d'une analyse purement sociale ; la reconduction de l'opposition nature/culture (biologie/société) plutôt que sa mise en question ; la perte de la représentation de la relation sexuelle, et du conflit inhérent au profit d'une abstraction volontariste. (Fraisse, 1996 : 45-46)

Quand la réflexion sur le genre se déplace d'un contexte sociopolitique au domaine linguistique, nous pouvons noter que nous retrouvons la même « abstraction volontariste » opposée à une analyse concrète des relations entre sexes et de leur conflit, mais qui correspond aussi à une différence d'objet d'étude pour les linguistes qui s'en occupent : ceux qui s'intéressent à la « parité de genre » ou à l'« inclusion de genre » dans le langage s'arrêtent généralement au système linguistique, à la norme, et en particulier une norme « subjective » qui tend à devenir « imaginaire » (Farina, 2024).

Bonjour Sayoxime

Bonjour, j'ai vu que tu as ajouté des lexiques 'non-binarité'. Je voulais juste te signaler qu'il existe déjà un lexique des genres humains et identités de genre qui n'est pas très rempli et comprend déjà la non-binarité et les 'identités de genre'. — Victoire F., le 29 octobre 2023 à 14:01

Bonjour Sayoxime et Victoire F.,

Je venais également écrire ici à ce sujet. Il ne me paraît pas opportun de créer un nouveau lexique. Ce n'est pas un domaine sémantique, bien qu'il y ait un champ lexical. Les lexiques couvrent des ensembles de mots bien plus importants, qui sont en lien avec des activités ou disciplines. L'inventaire des lexiques est déjà très développés [sic] et il est préférable de ne pas le rendre trop complexe ou touffu. Un lexique devrait comporter au moins une vingtaine de termes communs, pas une petite poignée — Noé 30 octobre 2023 à 00:05

J'avais vu qu'il y avait le lexique du transfémisme donc par logique il devrait exister un lexique du transmasculinisme et de la nonbinarité — Sayōxime 30 octobre 2023 à 07:06

Je ne suis pas très certaine non plus de la pertinence du lexique du transfémisme d'ailleurs (en partie par son nom, qui demeure assez flou et n'est pas utilisé par toutes les féministes qui traitent des question trans).

La partie 'identités de genre' du lexique 'des genres humains et identités de genre' me semble justement faite pour inclure toutes ces identités de genre non-binaires.

(Quand au transmasculinisme, je ne sais pas ce que c'est. Le lexique transfémisme concerne le féminisme, pas les femmes trans.) — Victoire F., le 30 octobre 2023 à 10:45 »⁵

Cette discussion sur la page utilisateur Sayoxime (qui se déclare rédacteur « aroace » et « demi-boy-demienby »⁶) illustre l'activité militante qui est à la base de la création de nouvelles entrées « inclusives » (et de nouveaux « lexiques » qui les classifient) dans le *Wiktionnaire*, mais aussi la difficulté, pour les administrateurs, de maintenir systématisme et scientificité dans la rédaction : ne pas rendre l'inventaire des lexiques de spécialité « complexe et touffu » est un beau tour de langage dans la médiation de Noé⁷ pour tempérer les ardeurs néologiques de certains rédacteurs. Il n'en reste pas moins que Sayoxime et Victoire F. font partie de la minorité de rédacteurs très actifs sur le *Wiktionnaire* et ont créé et proposent de créer de nombreuses entrées néologiques qui procèdent de ce que j'ai appelé plus haut la création d'une « norme imaginaire » du français de la part des néo-féministes. On trouve la liste d'une partie des « lexiques » que ces rédacteurs participent à constituer et dont la spécialisation est discutable aux yeux de Noé (mais dont il ne peut empêcher la création, en vertu des règles démocratiques des dictionnaires collaboratifs ouverts) dans les ressources de la page de l'« utilis-

5. https://fr.wiktionary.org/wiki/Discussion_utilisateur:Sayoxime#Lexique_NB

6. Notre lecteur pourra consulter le *Wiktionnaire* pour comprendre le sens de ces termes, les deux derniers ayant le même Sayoxime comme créateur de l'entrée.

7. Nous avons conservé les pseudonymes utilisés par les utilisateurs du *Wiktionnaire*, même si l'on peut souvent remonter à leur identité réelle et que cette information peut avoir une importance pour évaluer la part du « profane » et du « professionnel » dans les ressources collaboratives et le type de professionnalité qui caractérise leurs rédacteurs. Pour ce qui concerne les administrateurs cités ici, Noé est un linguiste spécialisé en lexicographie et Darmon117 une informatienne spécialisée en intelligence artificielle.

taire » Scriptance : « écriture inclusive / genre neutre en français / double flexion figée / double flexion abrégée / LGBTIQ / Lexique en français des genres humains et identités de genre / Lexique en français de la sexualité / Lexique en français de la transitude / Lexique en français du transfémisme / Lexique en français du féminisme »⁸. Le détail de certaines entrées déjà créées ou encore à créer dans ces lexiques peut être consulté, par contre, sur la page de l'utilisatrice Victoire F.⁹

Une grande partie du travail de ces rédacteurs et qui constitue un terrain d'investigation lexicographique pour une des rares administratrices du *Wiktionnaire*¹⁰, Darmo117, est centrée sur la présentation des genres à l'intérieur du dictionnaire : si Sayoxime et Scriptance s'intéressent particulièrement à la création d'entrées relatives à des formes néologiques « neutres » d'adjectifs ou de noms (par ex. les articles *oppressæ* et *chercheur* pour Sayoxime ou *auteurice* et *nombreuse* pour Scriptance), Darmo117 semble vouloir se concentrer sur l'intégration de formes épiciennes utilisant un point médian (*chercheur.e*, *musicien.ne*).

Ceci nous pousse à nuancer l'affirmation de Steffens (2017) sur le fait que, dans le *Wiktionnaire*, « la communauté d'utilisateurs est [...] suffisamment active pour assurer un contrôle par les pairs des informations encodées et leur adéquation avec les critères d'acceptabilité d'une entrée », ce qui assurerait la présence de « garde-fous efficaces » pour éviter l'intégration de « mots farfelus sans usages réels ». L'objectivité de *Wikisource* est certes protégée par l'existence de marques telles « néologisme » ou « rare » apposées par les réviseurs en deuxième instance sur nombre de ces créations néologiques qui sont censées donner plus de visibilité au « genre ». Cependant, contrairement à ce que l'on trouve dans la lexicographie professionnelle¹¹, et que Sajous a pu observer pour le traitement du lexique de l'occultisme,

8. <https://fr.wiktionary.org/wiki/Utilisateur:Scriptance>

9. https://fr.wiktionary.org/wiki/Utilisatrice:Victoire_F./Brouillon

10. Dans l'article « Gender bias » de *Wikipedia* (https://en.wikipedia.org/wiki/Gender_bias_on_Wikipedia), on trouve des données statistiques sur la mixité dans la participation à la rédaction des ressources Wikimedia : en 2018, il y avait 90 % des 3 734 participants déclarant leur sexe qui étaient des hommes, 8,8 % des femmes, et 1 % se déclaraient comme « autre ». On retrouve cette même disparité dans la rédaction du *Wiktionnaire*, même si la teneur des articles que nous avons consultés nous a permis de noter une forte condensation de la minorité de rédactrices féminines ou non binaires sur les mots reliés à des questions de féminisation.

11. Il nous semble intéressant de noter ici que la marque « néologisme » n'est pas présente dans les dictionnaires professionnels, et en particulier dans le *Petit Robert* – elle apparaît dans la liste des abréviations du dictionnaire mais pas dans les articles, comme le prouve une recherche de l'abréviation « néol. » dans l'ensemble du dictionnaire – ce qui correspond à la volonté de présenter une norme objective de la langue : seuls les mots qui sont suffisamment utilisés par les locuteurs du français entrent dans la nomenclature du dictionnaire, ils ne sont plus alors des « néologismes ». Pour ce qui concerne la marque « rare », une recherche sur cette marque nous indique que seules 30 % de ces marques portent sur des entrées et pas sur des sens d'articles polysémiques et que ces entrées sont à environ 90 % des dérivés (adverbes, adjectifs, ...) dont la basse fréquence d'emploi dépend de leur technicité. La seule exception à cette règle dont dépend la création de nouvelles entrées pour des mots peu fréquents que j'ai pu observer est le mot **iel** qui peut être probablement aussi considéré comme la seule « dérive » néologique d'influence activiste (voire « wiktionnairienne ») dans ce dictionnaire.

[...] aucune initiative de révision systématique des entrées de ces domaines dont le traitement lexicographique est visiblement délicat n'a été prise alors que «les foules» auraient pu être mobilisées pour, collaborativement, passer en revue les entrées correspondantes et réviser les définitions qui le méritaient, selon des critères discutés conjointement. (Sajous, 2023)

Tout ceci n'est en vérité que « la partie visible de l'iceberg » pour ce qui concerne la présence d'une évolution lexicographique parallèle à un militantisme centré sur le genre, si tant est que l'on puisse le considérer comme une volonté d'amélioration de la condition des femmes dans nos sociétés, en ce que cette prolixité néologique se concentre exclusivement sur la forme et non sur le fond.

4. Un passé prégnant qui a pris racine un peu partout

Qu'ils soient conçus à partir d'éditions précédentes du même dictionnaire et consistent en une simple mise à jour des informations, comme dans le cas des dictionnaires de maisons d'édition du type Larousse ou Le Robert, ou qu'il s'agisse de dictionnaires en mouvement constant, dont les nouvelles entrées naissent spontanément au jour le jour, comme le *Wiktionnaire*, tous s'inspirent d'articles déjà construits par d'autres, dans ces dictionnaires contemporains commerciaux ou dans d'autres ressources plus anciennes en libre accès sur internet comme le TLFi, les différentes éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* voire dans des dictionnaires encore plus anciens comme le *Littre*. Dans le cas du *Wiktionnaire*, une partie conséquente de ses articles a été importée directement de ces ressources en libre accès¹² sans connaître ensuite de révision substantielle. Il est donc très fréquent que l'on trouve des éléments qui n'ont plus lieu d'être aujourd'hui mais que l'on a conservé par manque de révision ou de sens critique des réviseurs.

Pour ce qui concerne la vision de la femme, les dictionnaires ont participé pendant des siècles à la diffusion d'idées prétendument scientifiques sur sa physionomie et sa sexualité, comme celle qui concerne par exemple la relation entre l'hystérie féminine et son utérus. La description de la « fureur utérine », par exemple, présente dans les dictionnaires des XVIII^e et XIX^e siècles¹³ a disparu dans les dictionnaires du XX^e siècle. Elle reste ensuite dans les dictionnaires à nomenclature extensive comme le *Grand Robert* (1974) et le TLFi, qui l'indiquent cependant simplement comme archaïque avec un renvoi synonymique à *nymphomanie* sans se référer aux théories qui reliaient le désir sexuel féminin à une affection hystérique. Dans le TLFi apparaît une citation de Rétif de la Bretonne : « Vivement ému, je l'embrassai moi-même. Alors Nanette parut comme saisie d'une fureur utérine; elle me serra, s'empara de tout mon être, et me fit palper le sien (...). Enfin, il lui prit un tel accès d'érotisme, qu'elle

12. Une recherche de la source « Littré » dans les macrostructures de *Wiktionnaire* donne par exemple plus de 18 000 résultats.

13. La « fureur utérine » donne lieu à un article de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (analysé dans Farina, 2005 : 3) ; elle est présente dans l'article « utérin » du *Littre* et dans le *Dictionnaire de l'Académie française* jusqu'à la sixième édition (1835).

voulut être possédée¹⁴ ». Le *Wiktionnaire* réhabilite la *fureur utérine* dans son article relatif à l'adjectif *utérin* en lui accordant une acception qui appartiendrait au domaine de la médecine (l'absence de marque diachronique fait présupposer son actualité) et serait synonyme d'hystérie. Il recycle pour cela la citation de Rétif de la Bretonne trouvée dans le TLFi en éliminant cependant les éléments qui permettaient l'interprétation de la « fureur » du personnage féminin non comme un symptôme névrotique mais comme faisant partie d'un jeu érotique auquel les deux personnages participent :

2. (*Médecine*) Hystérique.

Alors, Nannette parut comme saisie d'une fureur utérine ; elle me serra, s'empara de tout mon être, et me fit palper tout le sien. — (Nicolas Rétif de la Bretonne, *Monsieur Nicolas*, 1796, bibliothèque de la Pléiade, tome 1, page 55)¹⁵

Le recyclage d'informations provenant de sources lexicographiques anciennes sans jugement critique a posteriori est évident dans une multitude d'autres articles du *Wiktionnaire*. Je n'en citerai qu'un autre, *menstruation*, tout d'abord parce qu'il me semble illustrer particulièrement bien combien la professionnalisation des lexicographes a pu correspondre à une recherche de scientificité du discours lexicographique, tant dans la rédaction des définitions que dans le choix des exemples pour le cas étudié ici. Il est de plus révélateur de la difficulté pour un lecteur non averti – et pour un rédacteur profane de dictionnaires collaboratifs – de déceler des témoignages d'une censure relative à la sexualité féminine qui va de pair avec sa méconnaissance et avec une pudibonderie encore prégnante dans notre imaginaire collectif.

menstruation \mãs.tɾy.a.sjɔ̃\ *féminin*

(*Physiologie*) Ensemble des phénomènes qui, à des intervalles quasi mensuels, se manifestent au cours du cycle menstruel.

La menstruation marque le début de la période pendant laquelle une femme est apte à procréer. — (Danielle Haase-Dubosc, Susie Tharu, Marcelle Marini, Mary-E John, Rama Melkote, *Enjeux contemporains du féminisme indien*, 2003)

C'est la bourgeoisie qui a fait de l'argent une chose sacrée qui exige le mystère, analogue aux menstruations auxquelles on pense tout le temps et dont on ne parle jamais. — (Roger Vailland, *325.000 francs*, 1954, réédition Le Livre de Poche, page 49)¹⁶

Dans l'historique de la rédaction de cet article, l'origine de la définition est indiquée clairement : il provient de la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1932-1935). La définition originale¹⁷ a été légèrement remaniée par des rédacteurs successifs qui, au lieu de procurer des

14. <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?56;s=3091724040> [page consultée le 13 août 2024]

15. <https://fr.wiktionary.org/wiki/ut%C3%A9rin> [page consultée le 13 août 2024]

16. <https://fr.wiktionary.org/wiki/menstruation> [page consultée le 13 août 2024]

17. « *T. de Médecine*. Ensemble des phénomènes qui, à des intervalles mensuels, se manifestent dans les organes génitaux de la femme. » (DAF, 1835, tome 2, p. 175)

informations nécessaires à la compréhension du processus physiologique en jeu dans la menstruation, comme par exemple la référence essentielle à l'écoulement du sang qui apparaît dans tous les dictionnaires contemporains professionnels, ont ajouté de nouvelles approximations. Ils modifient la durée des « phénomènes » qui de mensuels deviennent « quasi mensuels » et leur type : il n'est plus question de quelque chose qui se passerait « dans les organes génitaux de la femme », une information qui avait au moins l'avantage de définir la femme et ses organes génitaux comme les principaux acteurs de ce processus, mais d'un élément du « cycle menstruel » défini dans le même dictionnaire comme « cycle correspondant au temps écoulé entre le premier jour de la menstruation et le dernier jour avant la menstruation suivante »¹⁸. La citation présente dans l'article, qui compare la vision bourgeoise de l'argent à celle des menstruations comme d'« une chose sacrée qui exige le mystère » nous donne peut-être la clé de ces choix lexicographiques.

Le manque de connaissance des principes de base qui régissent la rédaction des définitions tels qu'ils ont été définis dès 1967 par Josette Rey-Debove et appliqués ensuite d'une manière systématique dans les dictionnaires Le Robert et plus généralement dans les dictionnaires généraux français contemporains, et le manque de sens critique de la plupart des rédacteurs de dictionnaires profanes par rapport à l'information qu'ils recyclent lors de la rédaction de leurs articles expliquent la prolifération d'informations surannées et souvent erronées dans les ressources collaboratives profanes – ou l'absence d'information dans le cas de définitions circulaires où chaque article renvoie à un autre –, alors que les spécialistes s'efforcent à les faire disparaître depuis plus d'un siècle des dictionnaires professionnels. Il n'en reste pas moins que la connaissance et la reconnaissance de certains éléments métalinguistiques parasites qui font partie du système que représente la microstructure du dictionnaire est souvent difficile même pour ces spécialistes. Eux aussi se font ainsi le véhicule, souvent d'une manière insidieuse, d'idéologies nouvelles et passées, en créant ou en maintenant des relations tant pragmatiques que sémantiques entre les mots et les stéréotypes qu'ils ont pu véhiculer.

Dans l'article *ménopause* du *Petit Robert*, par exemple, on trouve un lien synonymique vers *âge critique*, qui n'est heureusement plus en usage aujourd'hui. Il est normal de l'intégrer à la macrostructure d'un dictionnaire pour en permettre la compréhension à la lecture de textes anciens (décodage) mais pas de le proposer comme équivalent au mot *ménopause* pour l'encodage comme le prévoit le *Petit Robert* pour ses renvois synonymiques qui correspondent à des lemmes de différents registres, mais toujours présents dans la langue de référence (le français d'aujourd'hui). Il s'agit évidemment d'un élément maintenu par manque de révision a posteriori d'informations appartenant à des éditions passées, tout comme l'absence de marque pour indiquer la valeur offensive du mot *mal-baisée* que nous verrons plus loin, qui résulte du fait qu'il est indiqué comme collocation à l'article *baiser* qui n'a probablement pas été revu.

18. https://fr.wiktionary.org/wiki/cycle_menstruel [page consultée le 13 août 2024]

5. Le traitement de la violence sexiste dans les dictionnaires : l'exemple des injures

En France, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (2019 : 14) repère deux manifestations du sexisme particulièrement insidieuses : l'humour et les injures. « Perçues comme banales », ces manifestations bénéficieraient en effet d'une grande « tolérance sociale » alors qu'elles contribueraient à entretenir une violence symbolique, renforçant les « stéréotypes de sexe » et par là même les inégalités.

« Dans l'injure, l'homme se sert de la parole comme si elle était investie de force physique : pour offenser (étymologiquement, « heurter », « porter un coup »), pour insulter (« sauter sur »), pour commettre un affront (« frapper au front ») » (Huston, 2022 : 105). Utilisé comme une arme, le mot injurieux est ressenti comme faisant violence. Et il est de ce fait aussi sanctionné par la loi.

Dans le droit français, le régime juridique de l'injure se base sur deux principes : le respect de la liberté d'expression et la protection des droits d'autrui (droit à l'honneur, à la considération et à la dignité). Dans l'article 29 de la Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, l'injure est définie comme « toute expression outrageante, terme de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait¹⁹ ». La Loi du 1^{er} juillet 1972 (article 33) sur les injures spéciales ou aggravées repère comme telles tant des injures « commises [...] envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée » qu'envers « une personne ou un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou identité de genre ou de leur handicap²⁰ ».

Le traitement lexicographique des injures peut sembler complexe si l'on en reste niveau du sens des mots : définies par Huston comme procédant du fait d'« appeler les gens à l'aide de noms qui ne leur « conviennent » pas » (2002 : 104), tout mot qui désigne une personne ou un groupe de personnes et qui n'est pas sanctionné comme « nomination juste » dans la société à laquelle il appartient, est susceptible d'être ressenti comme une injure. Si l'on se base sur les différentes classes d'injures proposées par Huston (2002 : 110), le type auquel appartient une insulte n'influe cependant sur son traitement sémantique que dans le cas de la « nomination littérale » : les mots *youpin*, *rital* ou *boche* sont des synonymes de *juif*, *italien* ou *allemand*, et la description de leurs sens ne différeront donc pas ; ce n'est qu'au niveau de leur connotation que l'on peut les repérer comme injurieux. Pour ce qui concerne les autres classes, par contre, l'appellation injurieuse peut toujours être considérée comme un déplacement sémantique et valoir comme sens dérivé du mot. C'est le cas tant pour la « nomination antispératique » (« où l'on colle sur l'ennemi l'étiquette qui désigne l'opposé diamétral de son « idéal du moi » » (Huston, 2002 : 110), appeler *putain* une femme vertueuse par exemple) que pour

19. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006419790

20. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165460/2024-01-28

la « nomination métaphorique » (« où l'on évoque des objets ou des qualités dont on prétend qu'ils ont des traits en commun avec l'adversaire » (*ibid.*), appeler par exemple des personnes *thon*, *singe* comme des animaux ou *fumier*, *ordure* comme des objets) et « métonymique » (« où l'on réduit le tout à l'une de ses parties » (*ibid.*), par exemple *trou du cul*).

Dans sa définition de ce type de nomination, le lexicographe devrait rendre compte de la non-identité entre le nom donné et la personne décrite. On peut cependant noter ce que l'on peut considérer comme un manque de distance du lexicographe dans l'apposition de certaines définitions par inclusion qui se caractérisent justement par le fait de pouvoir se substituer à l'entrée décrite. Les « Marie-couche-toi-là » et les « traînées » seraient des femmes faciles ou de mauvaise vie si l'on en croit les définitions de *Marie-couche-toi-là* dans le *Wiktionnaire* à la suite du TLFi qu'il indique comme source : « Femme facile ou débauchée²¹ » ou du *Petit Robert 2025* « Fille de mauvaise vie, prostituée ». De même, le mot *traînée* est défini dans le *Wiktionnaire* comme une « Femme de mœurs légères²² » – ou, de même acabit, « Femme de mauvaise vie (qui «traîne» avec tous les hommes) » dans le *Petit Robert 2025*. Cette identité entre un mot et sa définition peut tout à fait être évitée et ce de plusieurs manières : soit, dans une définition par inclusion, en créant une distance entre la vision de l'autre et la véracité de cette vision comme pour *pétasse* définie dans le *Petit Robert 2025* « Femme, fille que l'on trouve vulgaire ou ridicule » ou en utilisant une définition métalinguistique comme dans le cas de l'article *salope* du *Petit Robert 2025* : « Terme d'injure, pour désigner une femme qu'on méprise pour sa conduite ».

Dans tous les cas, le traitement lexicographique de l'injure ne peut cependant s'arrêter à la description de sa seule dénotation : si l'injure est considérée comme un délit, c'est en raison de l'intention du locuteur qui la profère et donc du contexte pragmatique de son élocution, et de sa réception.

Les injures ont un pouvoir performatif car elles agissent sur notre monde, que ce soit pour la personne qui les utilise ou bien pour celle qui les reçoit voire même pour l'auditoire général. La façon dont nous les percevons leur donne cette puissance. C'est notre ressenti (leur pouvoir perlocutoire) qui leur donne cette puissance d'agir. Les injures agissent et sont donc performatives. (Flory 2016 : 113-114)

Plusieurs possibilités s'offrent au lexicographe pour rendre compte du performatif, de ce que l'on appelle le « pouvoir des mots » : il peut fournir une marque qui indique l'appartenance d'une lexie à la catégorie des insultes, si tant est qu'elle fait partie des étiquettes prévues dans sa microstructure ; il peut avoir recours à une définition de type métalinguistique qui met au second plan le sens dénotatif d'un mot par rapport à son appartenance à un univers de discours particulier, ce qui est le plus souvent le cas dans le contexte du discours injurieux ; ou bien il peut ajouter une note relative à son utilisation et à sa réprobation par rapport aux normes éthique et sociale.

21. [Marie-couche-toi-là — Wiktionnaire, le dictionnaire libre \(wiktionary.org\)](#) [page consultée le 13 août 2024]

22. [traînée — Wiktionnaire, le dictionnaire libre \(wiktionary.org\)](#) [page consultée le 13 août 2024]

Et pourtant, comme nous le verrons par l'analyse d'un échantillon d'insultes sexistes dans les différents dictionnaires tant professionnels que profanes, il est rare que ces insultes soient repérées comme telles. Tout comme le contenu des définitions qui les concerne qui ne permet pas toujours de mesurer leur violence symbolique, l'absence de marquage adéquat tend à minimiser voire à éliminer leur contenu insultant.

6. Le marquage des insultes (marques et indicateurs pragmatiques)

Comme nous venons de l'indiquer, l'insertion d'informations pragmatiques dans les dictionnaires revêt plusieurs formes qui dépendent du système de marquage des données lexicographiques défini par la direction éditoriale de chaque dictionnaire. Nous avons choisi trois dictionnaires de professionnels pour notre étude en raison de leurs particularités par rapport à ce type d'informations : les équipes du Robert peuvent être vues comme des précurseurs par rapport à la vision de la variation linguistique et on peut considérer que l'évolution du rôle des marques à l'intérieur du *Petit Robert* dans les dernières décennies en témoigne (Farina 2014, 2020). Sur cette base et dans une optique comparative inédite, la typologie des marques proposée par le dictionnaire *Usito* peut aussi être considérée comme novatrice (Farina, 2020 : 112-113). Si, par contre, on peut observer que le marquage proposé par le TLFi est peu systématique et qu'il ne procède pas de décisions éditoriales clairement définies, ce dictionnaire possède une catégorie particulière dans la structure de ses articles, les crochets, définie dans le paratexte du dictionnaire comme décrivant les « condition d'emploi de la vedette ». Ces conditions d'emploi correspondent souvent au contexte pragmatique d'utilisation des mots, permettant une description plus précise de ce contexte que ne le font de simples étiquettes. Ces crochets contiennent ainsi souvent des informations détaillées que l'on ne trouve dans aucun autre dictionnaire (Farina, 2009). Sur la base des observations de Michela Murano selon qui, dans les « dictionnaires collaboratifs sur internet qui recensent les mots d'argots et les mots du français familier et populaire » se révèlent des « connaissances des lexicographes profanes [qui] s'avèrent précieuses et peuvent dépasser celles des professionnels » (2017), nous avons sélectionné deux des dictionnaires objets de son étude, le *Bob* et le *Dictionnaire de la Zone*. Pour le premier, elle le repère comme le seul à posséder un système de marquage diastratique et diaphasique, et nous avons pu remarquer qu'il introduit, de plus, des gradations dans la force perlocutoire des injures. Pour le *Dictionnaire de la Zone*, ce n'est pas tant l'apposition de marques mais plutôt celle de notes d'usage, issues parfois de commentaires postés par ses lecteurs, qui nous a semblé intéressante. Le *Wiktionnaire*, comme représentant par excellence de la lexicographie collaborative en ligne, ne pouvait qu'apparaître aussi dans cette comparaison.

Pour le repérage des injures à caractère sexiste comme telles, nous nous basons sur les définitions juridiques tant de l'injure, telle que déjà citée dans la loi française, que du sexisme, pour lequel nous nous appuyons cette fois sur l'énoncé de la « Loi tendant à lutter contre le sexisme dans l'espace public et modifiant la loi du 10 mai 2007 » du gouvernement belge :

Art. 2. Pour l'application de la présente loi, le sexisme s'entend de tout geste ou comportement qui, dans les circonstances visées à l'article 444 du Code pénal, a manifestement pour objet d'exprimer un mépris à l'égard d'une personne, en raison de son appartenance sexuelle, ou de la considérer, pour la même raison, comme inférieure ou comme réduite essentiellement à sa dimension sexuelle et qui entraîne une atteinte grave à sa dignité.²³

À l'instar des juristes qui ont proposé ces définitions, et d'autres chercheurs qui ont analysé ce type d'insultes avant nous, nous considérons que l'insulte sexiste « n'est pas seulement une désignation de l'autre en fonction de son sexe, mais une manifestation de l'inégalité des rapports de sexe dans la société et un moyen de la maintenir » (Lebugle Mojdehi, 2018 : 174). Pour éviter que l'on remette en question le fait de considérer comme telles les insultes sexistes que nous avons choisi d'analyser, nous ne présentons ici qu'une poignée de ces insultes pour lesquelles ce caractère ne semble pas discutable. Les trois premières insultes sont selon le Rapport du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes celles qui sont le plus fréquemment citées par les femmes françaises qui ont subi une injure sexiste : dans 64 % des cas, en effet, l'insulte dénoncée contient les mots *salope* (27 %), *pute* (21 %) ou *connasse* (16 %) (Haut Conseil à l'égalité, 2019 : 7). Pour pouvoir évaluer la prise en compte d'autres réalités que le français de France, en particulier dans les ressources collaboratives, j'ai ajouté à cette série les mots *guidoune* et *bitch* recensés par Laforest et Vincent parmi les formes « considérées par l'ensemble de la communauté québécoise comme intrinsèquement insultantes (en dehors de tout contexte) » (2004 : 65). Enfin, j'ai ajouté *mal-baisée* dont le contenu sexiste semble lui aussi évident, illustré par Chiflet et Deveaux comme suit :

La pauvre, elle n'a pas eu la chance d'être comblée sexuellement et c'est forcément sa faute si ça se passe mal puisqu'il n'y a pas de « mal-baiseurs ». Quoique, en cherchant bien, on peut toujours trouver un vulgaire « mou du dard » ou un « impuissant », dont *Le Robert* nous explique qu'il est « incapable physiquement d'accomplir l'acte sexuel », nous confirmant qu'un homme ne peut pas « mal baiser ». Il peut ou il ne peut pas, point final. (2019 : 13)

Dans les microstructures des dictionnaires traditionnels, la marque « injurieux » n'est apparue que très récemment. L'augmentation progressive de l'information sur l'utilisation comme injure dans les indications pragmatiques fournies par le TLFi nous permet de dater à la fin des années 1980 une plus grande sensibilité lexicographique à ce phénomène, plus de la moitié des indications relevées se trouvant dans les cinq derniers volumes (sur seize), publiés à partir de 1986. La comparaison des articles *bougnoule* publié en 1975 et indiqué simplement comme « péjoratif » et de *youtre* et *youpin* publiés en 1994 qui sont catégorisés comme « injure à caractère raciste » nous semblent significatifs dans ce sens. Pour ce qui est du *Petit Robert* , un changement est intervenu à la fin de l'année 2023 ou au début 2024 par l'apparition d'une note « Terme d'injure pour une femme » à la fin de la plupart des articles injurieux pour les femmes que nous avons relevés sans notes en juin 2023. C'est la raison pour laquelle on ne la trouve dans la table des abréviations ni du *Petit Robert* , ni du TLFi, mais qu'on la trouve dans celle d' *Usito* . Cela n'empêche ni le *Petit Robert* , ni le TLFi d'étiqueter certains mots en les

23. https://etaamb.openjustice.be/fr/loi-du-22-mai-2014_n2014000586

accompagnant de l'indication « injure » ou « injure raciste » à côté des marques de connotation pour le premier ou dans des crochets destinés aux indications pragmatiques pour le second. Pour aucun des trois cependant il n'a été possible de déduire de la comparaison de mots qui la portent et qui ne la portent pas les critères qui ont été utilisés pour cette apposition, et l'on peut facilement en déduire qu'il n'y a aucune systématisme dans ce marquage. De plus, très peu de mots sont indiqués comme injurieux dans ces dictionnaires : nous n'avons pu chiffrer le nombre d'injures indiquées comme telles dans le dictionnaire *Usito* qui ne permet pas de recherches plein texte mais pour les deux autres dictionnaires professionnels consultés, on recense huit injures désignant des femmes qui sont indiquées comme telles dans le *Petit Robert* dont une seule est définie comme « injure sexiste » - *pisseuse*²⁴ -, dix dans le TLFi (qui a quand même une nomenclature plus de deux fois supérieure à celle du *Petit Robert*). Neuf insultes sont indiquées comme « racistes » dans le *Petit Robert*, deux dans le TLFi.

Certains dictionnaires de profanes, par contre, font montre de bien plus de systématisme dans cet étiquetage. C'est le cas surtout du *Wiktionnaire* où l'étiquette « insulte » est apposée systématiquement sur la plupart des 551 lexies classifiées comme telles dans la catégorie « insultes en français »²⁵, mais aussi du dictionnaire d'argot *Bob* en ligne qui appose très fréquemment l'indicateur « insulte » parfois accompagné d'une catégorisation comme « méprisante » ou « à caractère moral, idéologique ou politique » et a aussi une marque « terme de mépris » qui admet des gradations (« terme de profond mépris », « de mépris moral »). Le *Dictionnaire de la Zone* a aussi une marque « injure » apposée systématiquement sur les lexies injurieuses.

Le tableau ci-dessous nous permettra de comparer le marquage du petit échantillon d'injures sexistes que nous avons présentées plus haut dans les différents dictionnaires cités²⁶ pour montrer combien leur force connotative semble amoindrie par leur traitement lexicographique :

24. Nous ne comprenons pas le principe qui a porté les rédacteurs du *Petit Robert* à le distinguer des autres insultes envers les femmes non caractérisées comme sexistes pour leur part. Dans l'article *pisseuse* du *Dictionnaire de la Zone*, nous trouvons l'information suivante : « Ce terme vient de l'idée sexiste qui sous-entend que les jeunes femmes seraient plus sujettes à l'envie d'uriner que les hommes » (<https://www.dictionnairedelazone.fr/dictionary/lexical/p/pisseuse> [page consultée le 13 août 2024]). Sur cette base, nous avançons une interprétation : contrairement aux autres mots utilisés pour désigner les femmes, celui-ci partirait d'un stéréotype qui ne reposerait pas sur une réalité. En conclure que la comparaison des femmes à des prostituées ne reposerait pas sur une idée tout à fait erronée de leur nature, comme le mot *pétasse* indiqué seulement comme « vulgaire » dans le *Petit Robert* pourrait nous le faire penser, n'est probablement pas une aberration.

25. https://fr.wiktionary.org/w/index.php?title=Cat%C3%A9gorie:Insultes_en_fran%C3%A7ais&pageuntil=fiotte#mw-pages

26. Toutes les citations des articles se réfèrent à une consultation des pages en 2024.

	<i>Petit Robert</i>	<i>TLFi</i>	<i>Usito</i>	<i>Wiktionnaire</i>	<i>Bob</i>	<i>DicoZone</i>
 salope 	fam. vulg. T. d'injure	Trivial/ [Injure forte, à l'adresse d'une femme, avec ou sans idée précise de débâche]	vulg. et péj.	vulg. / péj. / injurieux. Note intégrée pour un des sens ²⁷	Mot injurieux /insulte contre femme méchante, insulte contre femme (avec forte connotation sexuelle, ou mépris)	Injure
 pute 	péj. vulg. T. d'injure	Trivial / en manière d'injure	ABSENT	vulg. et péj. / vulg. Injurieux	péj. / insulte c/	Injure
 connasse 	vulg. et méprisant	vulg.	injur. et vulg.	vulg. Injurieux	insulte générale et méprisante contre femme / terme de mépris	Injure
 bitch 	ABSENT	ABSENT	ABSENT	Anglicisme / Vulgaire	Pas de marque	ABSENT
 guidoune 	Canada péj. vulg. terme injurieux à l'adresse d'une femme (sans connotation sexuelle)	ABSENT	vulg. et péj.	Québec / Québec désuet	ABSENT	ABSENT

27. « Le mot peut être employé de façon ludique entre partenaires sexuels, dans un contexte où l'entente suppose qu'il perde son caractère blessant. »

mal-bai-sée	Pas de marque	ABSENT	ABSENT	fam.	Formule dépréciative, humiliante	Pas de marque mais une indication dans l'étymologie ²⁸
--------------------	---------------	--------	--------	------	----------------------------------	---

Ce tableau nous permet de confirmer la non-systématicité quant au repérage de la valeur offensive de mots utilisés comme des insultes dans la plupart des ressources. Seuls les mots *pute* et *salope* font l'unanimité sur leur valeur insultante. Pour les autres, il nous paraît évident que l'on peut trouver un modèle de marquage dans les ressources de la langue « non conventionnelle », et en particulier dans les dictionnaires d'argot *Bob* et le *Dictionnaire de la Zone*. Se basant sur des attestations de ces mots dans des discours où ils sont foison et où la violence qu'on peut leur attribuer est sans aucun doute déductible de leur contexte, les auteurs de ce type de dictionnaires ont probablement une meilleure base pour mesurer leur valeur performative.

Josiane Boutet décrit ainsi les effets de la violence verbale véhiculée par l'insulte :

Selon la nature des insultes, mais aussi selon les situations sociales, selon les relations intersubjectives entre les personnes, selon les relations de pouvoir et d'autorité entre elles, les effets sur soi sont très variables : on peut avoir mal, avoir peur, être humilié, vexé, contrarié, désespéré, en colère, blessé, outragé, se sentir calomnié, menacé, etc. (2016 : 201)

Le pouvoir perlocutoire des insultes n'est ainsi pas seulement relié à une intention, mais elle dépend aussi d'une relation entre un locuteur et son interlocuteur et, surtout, de sa réception par cet interlocuteur. Pourtant, si l'on observe d'une manière plus détaillée les informations connotatives et pragmatiques fournies par les dictionnaires, il semble évident que c'est l'intention de celui qui profère l'injure qui est toujours prise en considération. De même que la marque « péjoratif » indique un point de vue de l'interlocuteur exprimé dans l'usage d'un mot, la catégorisation du contexte d'énonciation des insultes indique la cible visée par cet interlocuteur : l'insulte est « à l'adresse d'une femme » ou « contre une femme ». Seule l'indication « humiliante » proposée par le *Bob* dans l'article « mal-bai-sée » fait état de ce qui peut être ressenti par l'interlocutrice.

Confirmant sa grande hospitalité envers la « sagesse des foules », le *Wiktionnaire* accueille pour sa part une acception particulière de *salope* classifiée comme appartenant strictement à la « sexualité » qui contient une note que l'on pourrait considérer comme assumant aussi le point de vue de la réceptrice : la *salope* serait dans ce sens un « partenaire masculin ou féminin, salace, lubrique ou soumis. » et la note indique que « le mot peut être employé de façon ludique entre partenaires

28. « Exprime l'idée machiste qu'une femme qui obtient pas de satisfaction sexuelle ne peut qu'être aigrie. » <https://www.dictionnairedelazone.fr/dictionary/lexica/baiser> [page consultée le 13 août 2024]
(Information étymologique provenant du *Dictionnaire de l'argot* de Larousse)

sexuels, dans un contexte où l'entente suppose qu'il perde son caractère blessant.²⁹ » Ne reste-t-on pas ici dans une interprétation orientée, tout comme dans le cas des autres marques, par un rédacteur qui n'assume qu'un point de vue, celui d'un locuteur qui a le rôle de meneur de jeu et qui définit la réaction de son interlocuteur (en particulier, de « l'autre sexe », clairement féminin) en fonction d'intentions qu'il dépouille de toute malignité ? Le traitement lexicographique illustré ici participe selon nous à consolider ce que le Conseil appelle « l'entre-soi « masculin » » et par là même à « renforcer les stéréotypes de sexe » et « légitimer les inégalités » (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 2019 : 6).

7. Conclusion

Nadine Vincent souligne la responsabilité importante qui repose sur le lexicographe par rapport à son public : son discours, discours d'autorité reconnu comme tel, est de ce fait un « outil idéologique très puissant » (2022 : 125). Elle analyse aussi, à partir de l'exemple des usages « polémiques » de *woke* la complexité d'une approche neutre de la part du dictionnaire qui, tout en étant « ouvert à l'évolution de la langue », ne devrait pas être « influençable par les groupes de pression qui composent la société ». Pour éviter cet écueil, et pouvoir refléter les différents points de vue d'une société plurielle, il devrait selon elle se faire porteur de la « polyphonie » qui émerge dans l'espace public.

Cette affirmation nous semble tout à fait pertinente pour ce qui concerne la néologie néo-féministe qui prolifère dans les dictionnaires collaboratifs, mais elle ne s'applique pas vraiment au problème de la sanction de la discrimination d'origine sexiste. Dans le cas des violences sexistes telles qu'elles s'expriment à travers notre langue, et de la diffusion de stéréotypes qui découlent de cette vision inégalitaire entre hommes et femmes dans nos sociétés, en effet, on peut considérer qu'elle n'est plus source de polémiques sociétales aujourd'hui. Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes observe aujourd'hui encore, dans son rapport annuel de 2024, une forte présence du sexisme en France, voire une augmentation des discours et des violences sexistes, mais il n'en est pas de même des jugements par rapport à ce phénomène. Ce rapport souligne en effet que, paradoxalement, s'il y a une recrudescence des pratiques et des discours sexistes, « la population est de plus en plus consciente et tolère de moins en moins les violences sexistes et sexuelles ». Ce qui illustrerait « le décalage entre cette prise de conscience et le maintien des stéréotypes qui continuent de forger les mentalités et les comportements³⁰ ».

Aussi la trace d'un discours d'un autre temps, d'une idéologie dépassée, où la femme, pour des lexicographes exclusivement de sexe masculin, jouait le rôle de l'autre infériorisée et dépréciée, subsiste-t-elle dans ces ouvrages.

29. [salope — Wiktionnaire, le dictionnaire libre \(wiktionary.org\)](#) [page consultée le 13 août 2024]

30. <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/travaux-du-hce/article/6eme-etat-des-lieux-du-sexisme-en-france-s-attaquer-aux-racines-du-sexisme>

L'observation du Haut Conseil sur le fait que les manifestations du sexisme sont « perçues comme banales », et qu'elles bénéficient d'une « tolérance sociale » rend difficile la possibilité de recul critique par rapport à ces manifestations pour ceux qui travaillent à la rédaction des dictionnaires. La plus grande participation de rédacteurs, de provenances plus variées que celle des lexicographes professionnels, à la création et modification des articles de dictionnaires dans les ressources profanes semble pouvoir aider la lexicographie à bénéficier d'un sens critique élargi par rapport à un phénomène comme le sexisme. C'est ce qui semble ressortir d'un usage plus systématique de l'indication des insultes comme telles dans un dictionnaire collaboratif comme le *Wiktionnaire*.

C'est ce que nous avons tenté de démontrer par notre analyse des marques et des indicateurs pragmatiques relatifs aux injures sexistes, mais nous avons vu qu'on pourrait aussi l'analyser dans le maintien de renvois à l'intérieur des articles ou de la présentation des éléments définitionnels.

Toutes ces observations nous poussent à conclure que le traitement des mots qui relèvent du sexisme ordinaire devraient faire l'objet d'un travail critique approfondi. À l'instar de Vincent, nous avons aussi tenté de souligner des éléments qui nous semblaient potentiellement enrichissants pour les différents types de ressources dans la perspective d'une influence réciproque. Comme elle, nous souhaiterions en effet que « la lexicographie professionnelle et la lexicographie collaboratives s'influencent et se contaminent, l'une transmettant sa méthode, et l'autre son ouverture sur l'ensemble des emplois qui composent la langue française » (2017).

Bibliographie

Boutet, Josiane (2016), *Le pouvoir des mots*, Paris : La Dispute.

Campbell, Elisabeth (2006), « Le Traitement des insultes sexistes et racistes dans les dictionnaires bilingues », *The French Review*, Vol. 80, No. 1, p. 112-137 URL : <https://www.jstor.org/stable/25480589>

Cotter, Colleen et John Damaso (2007), « Online Dictionaries as Emergent Archives of Contemporary Usage and Collaborative Codification », *QMOPAL - Queen Mary's Occasional Papers Advancing Linguistics*, Londres : Queen Mary University of London, p. 1-11.

De Schryver, Gilles-Maurice (2003), « Lexicographers' dreams in the electronic-dictionary age », *International Journal of Lexicography*, 16(2), p. 143-199.

DOLAR, Kaja (2017), « Les dictionnaires collaboratifs non institutionnels dans l'espace francophone : éléments de typologie et bilan », dans C. Molinari et N. Vincent (dir.), *Dictionnaires, culture numérique et décentralisation de la norme dans l'espace francophone*, Repères DoRiF, 14. URL : <https://www.dorif.it/reperes/kaja-dolar-les-dictionnaires-collaboratifs-non-institutionnels-dans-lespace-francophone-elements-de-typologie-et-bilan/>

Dubois, Jean et Claude Dubois (1971), *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse.

Farina, Annick (2005), « Lexicographie et discrimination », dans Raus, R. (éd.), *Linguaggi e discriminazione*, Centro internazionale di Ricerca sulle Donne, Université de Turin. URL: <https://www.cirsde.unito.it/it/formazione/corso-line-introduzione-agli-studi-di-genere/moduli-di-secondo-livello/linguaggi-e>

Farina, Annick (2009), « Problèmes de traitement des 'pragmatèmes' dans les dictionnaires bilingues », dans Heinz, M. (dir.), *Le Dictionnaire maître de langue*, Berlin : Frank & Timme, coll. Metalexikographie, p. 245-264

Farina, Annick (2014), « Les marques d'usage dans les dictionnaires monolingues français : l'exemple du *Petit Robert* » dans Heinz, M. (dir.), *Les sémiotiques des dictionnaires*, Berlin : Frank & Timme, coll. Metalexikographie, p. 111-132.

Farina, Annick (2020), « Les marques dans les dictionnaires bilingues généraux : l'exemple des marques de domaine dans les dictionnaires français-italien », dans Armianov, G. (éd.), *Marques de registre dans les dictionnaires bilingues*, Paris : Inalco Presses, p. 109-130

Farina, Annick (2022), « Dizionari e stereotipi di genere », Podcast *Forlilpsi per l'inclusione*. URL: <https://sites.google.com/forlilpsi.unifi.it/public-engagement/forlilpsi-per-linclusione/6-inclusione-di-genere-e-lg-btq/dizionari-e-stereotipi-di-genere?authuser=0>

Farina, Annick (2024 à paraître), « Dirigismo e inclusione di genere: i diversi tipi di norme nell'insegnamento delle lingue straniere », dans Jafrancesco, E. et al. (éds), *Educazione all'uguaglianza di genere ed educazione linguistica*, Florence: Firenze University Press.

Flory, Julianne (2016), *Injuriez-vous. Du bon usage de l'insulte*, Paris : La Découverte.

Foubert, Océane (2023), « Neologisms in contemporary feminisms: For a redefinition of feminist linguistic activism », *GLAD!* 15. URL: <http://journals.openedition.org/glad/7722>

Fraisse, Geneviève (1996), *La différence des sexes*, Paris : PUF.

Haut Conseil À l'Égalité entre les femmes et les hommes (2019), *1er état des lieux du sexisme en France*, Rapport no 2018-01-07 STER 038, Paris.

Huston, Nancy (2002), *Dire et interdire. Eléments de jurologie*, Paris : Payot et Rivages.

Kottelat, Patricia (2009), « Lexicographie et clichés doxiques : la permanence de stéréotypes sexistes dans un dictionnaire d'apprentissage contemporain, le Robert Junior 99 », *Studi e Ricerche, Quaderni del Dipartimento di Scienze del Linguaggio e Letterature Moderne e Comparate dell'Università di Torino*, 4, p. 165-185.

LAFOREST, Marty et Diane Vincent (2004), « La qualification péjorative dans tous ses états », *Langue française*, n° 144, p. 59-81. URL : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2004-4-page-59.htm>

LEBUGLE MOJDEHI, Amandine (2018), « Stéréotypes de genre et sexisme : principaux registres d'insultes dans les espaces publics », *Cahiers du Genre*, n° 65, p. 169-191. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2018-2-page-169.htm>

Le Petit Robert de la langue française 2025 (2024) Dictionnaires Le Robert, édition numérique.

Meyer, Christian M. et Iryna Gurevych (2012), « Wiktionary: A new rival for expert-built lexicons? Exploring the possibilities of collaborative lexicography », dans Granger, S. et Magali Paquot (éds.), *Electronic Lexicography*, Oxford : Oxford University Press, p. 259-291.

Molinari, Chiara (2021), « La lexicographie numérique : un nouvel outil pour l'enseignement du FLE ? », *Études de linguistique appliquée*, 201, 27-47. URL : <https://doi.org/10.3917/ela.201.0028>

Murano, Michela (2014), « La lexicographie 2.0 : nous sommes tous lexicographes? », *Cahiers de recherche de l'école doctorale en linguistique française*, n° 8, Trieste : Edizioni Università di Trieste, p. 147-162.

Murano, Michela (2017), « Une lexicographie deux fois populaire : les dictionnaires collaboratifs du français 'non conventionnel' », *Repères DoRiF, n. 14 – Dictionnaires, culture numérique et décentralisation de la norme dans l'espace francophone*, URL : <https://www.dorif.it/reperes/michela-murano-une-lexicographie-deux-fois-populaire-les-dictionnaires-collaboratifs-du-francais-non-conventionnel/>

MURANO Michela (2019), « Les dictionnaires collaboratifs et la phraséologie : de la description du patrimoine existant à l'invention de nouvelles séquences figées », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 2019/2 (N° 194) : 193-209.

Pruvost, Jean (2008), « Dictionnaires d'hommes et/ou de femmes : parcours historique, bibliographique et heuristique », dans Farina, A. et Raus, R. (dir.), *Des mots et des femmes : rencontres linguistiques*, Florence : FUP, p. 41-68.

REY, Alain (1983), « Norme et dictionnaire (domaine du français) », dans É. Bédard et J. Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Québec – Paris : Conseil de la langue française - Le Robert, p. 541-569.

REY-DEBOVE, Josette (1967), « La définition lexicographique : bases d'une typologie formelle », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, n. V, 1, p. 141-159.

Rey-Debove, Josette (2003), « La philosophie des dictionnaires Le Robert ou les chemins de l'intelligible » dans A. Francoeur et al., *Les dictionnaires Le Robert : Genèse et évolution*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 100-109.

Rey-Debove, Josette (2004), « Les femmes et les dictionnaires », *Revue d'aménagement linguistique*, 107, p. 227-234.

Sajous, Franck, Amélie Josselin-Leray, et Nabil Hathout (2018), « The Complementarity of Crowdsourced Dictionaries and Professional Dictionaries viewed through the Filter of Neology », *Lexis*, 12, URL: <http://journals.openedition.org/lexis/2322>

Sajous, Franck et John Humbley (2022), « Mesures d'isolement sanitaire dans Wiktionnaire et Wikipédia : néologie et lexicographie ou néonymie et terminographie ? », *Estudios Románicos*, 31 : 175-201.

Sajous, Franck (2023), « Quantité et qualité dans le Wiktionnaire : de la diversité... à la rigueur ? », dans Nadine Vincent (dir.), *La lexicographie en ligne contribue-t-elle à une meilleure description du français ?*, Linx, n° 86, (2023-1). URL : <http://journals.openedition.org/linx/9835>

STEFFENS, Marie (2017), « Lexicographie collaborative, variation et norme : le projet 10-nous », *Repères DoRiF*, n. 14 – Dictionnaires, culture numérique et décentralisation de la norme dans l'espace francophone, URL : <https://www.dorif.it/reperes/marie-steffens-lexicographie-collaborative-variation-et-norme-le-projet-10-nous/>

VINCENT, Nadine (2017), « Présence et description d'emplois québécois dans des dictionnaires disponibles gratuitement en ligne », *Repères DoRiF*, n. 14 – Dictionnaires, culture numérique et décentralisation de la norme dans l'espace francophone, URL : <https://www.dorif.it/reperes/nadine-vincent-presence-et-description-demplois-quebecois-dans-des-dictionnaires-disponibles-gratuitement-en-ligne>

Vincent, Nadine (2022), « Faut-il adapter les dictionnaires à l'air du temps ? Proposition d'un traitement polyphonique du mot woke. Regards linguistiques sur des mots polémiques », *Circula*, 15, p. 122-145.